cours par correspondance

Par **momo**, le **12/07/2008** à **17:49**

Bonjour. Je fais appel à vous pour savoir s'il est possible que je refasse ma deuxième année de droit a la fac tt en passant la troisième par correspondance. J 'ai déja une année de retard et ca m'embète fortement d'en avoir une deuxième. Merci d'avance de vos réponses , les plus rapides seront biensures les bienvenues.

Par **mathou**, le **12/07/2008** à **19:08**

[i:1m05dhsp]A priori[/i:1m05dhsp], tu ne peux pas accéder à une année supérieure si tu n'as pas validé l'année inférieure, c'est une des conditions d'accès à la L3... A moins d'être AJAC, dans ce cas il faut te renseigner auprès de ta fac.

Si tu fais de la correspondance, tu seras inscrit dans une formation diplomante : il y aura inscription administrative et examen délivré par une fac et donc gêne pour ton inscription en troisième année. Surtout si tu veux faire de la correspondance dans une autre fac.

Pour moi, ce n'est pas possible administrativement.

Renseigne-toi si tu peux être AJAC, mais honnêtement, je te dirais de profiter de ton redoublement pour acquérir les bases. D'autres t'en parleront mieux que moi, mais suivre deux années en même temps c'est lourd et difficile. Ca ne sert à rien d'essayer de t'avancer sans encadrement.

Par **momo**, le **12/07/2008** à **19:28**

Merci beaucoup de cette réponse aussi rapide. Maintenant je n'ai plus d'autre choix que de refaire cette année , j'avoue que je vis mal ce redoublement et que l'année à venir va m' être très difficile. Merci encore pour toute ces précisions.

Par **mathou**, le **12/07/2008** à **20:56**

Qu'est-ce que te fait vivre aussi mal le redoublement ?

Par **momo**, le **13/07/2008** à **14:36**

C'est surtout que je ne m'attendais pas à ce redoublement et ce qui me gène c'est d'avoir une deuxième année de retard . J'ai un peu honte je ne le cache pas...

Par **mathou**, le **13/07/2008** à **15:30**

Bah, ça arrive à beaucoup de personne de redoubler. J'ai dû refaire ma deuxième année à cause de ma santé et de la réforme du LMD puisque je devais changer de fac, ça m'a pas tué et ça ne m'a pas empêché d'avoir de bons résultats.

Dis-toi bien une chose, les études sont élastiques. C'est différent du primaire où on a une certaine culture de redoublement honteux. Regarde dans ton amphi, tu verras que les étudiants ont tous des âges différents, et que certains se sont réorientés en droit donc plus âgés que toi. A la fac, tu redoubles parce que tu n'as pas capitalisé tes unités, donc on évite de te faire passer dans l'année supérieure si tu n'as pas les outils nécessaires. C'est pas une question de mâturité ou de réussite personnelle, ça veut pas dire que tu es une nullité planétaire. Il y en a qui réussissent du premier coup, d'autres qui ont besoin d'un peu de temps ou d'une meilleure organisation.

Cette nouvelle année va te permettre de consolider tes bases - parce que la deuxième année est très importante au niveau des connaissances pour le reste de ton cursus. Comme tu sais déjà de quoi le programme parle, tu as pouvoir t'organiser, combler les lacunes, adopter une méthode de travail qui te convient peut-être mieux... Voire selon le nombre de matières à repasser, faire quelque chose à côté comme un DU. Sors-toi cette idée de honte de la tête, on vit mieux sans et ça risque de te ralentir. Puis puisque tu es sur le forum, on pourra te donner un coup de pouce pour voir les endroits où tu dois t'organiser.

:)

C'est pas une année de perdue Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **14/07/2008** à **11:51**

Puis redoubler à la fac est moins pénalisant que au lycé, car tu redoubles que dans les matières où tu as des lacunes.

De plus quand tu redoubles tu n'es pas obligé de choisir les mêmes options, la même langue que lors de ta première année.

Ensuite si tu as pas beaucoup d'heures tu peux toujours aller "en touriste" dans les cours de l'année supérieure, tu peux aussi essayer de faire des stages, des petits boulots.
Tu peux aussi aller à la Bu pour lire des livres dans des domaines qui t'intéressent.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Ishou**, le **14/07/2008** à **17:31**

C'est pas la mort de redoubler. C'est pas comme si les profs allaient de faire mettre un bonnet d'âne

Par **woodgecko**, le **14/07/2008** à **19:32**

moi je m'y connais en redoublement : j'ai refait
une 4ème
une 1ère
une L1

le plus dur c'est quand tu retrouves les anciens camarades qui sont en m2 quand t'es en L2 ! ou bien quand tu te rends compte que t'arrives à un moment où tu voudrais gagner un peu de sous .

mais pour te redonner la pêche dis toi que quelques années dans une vie c'est quedalle et que tout finit par arriver.

Par **Ishou**, le **14/07/2008** à **20:22**

Mon chéri, il a redoublé:
la 4ème
la 2nde,
la terminale,
la 1ere année de médecine qu'il a laissé tomber pour le droit,
la 1ere année de droit qu'il a abandonné aussi et là
il est en IFSI

Par **woodgecko**, le **14/07/2008** à **20:34**

[quote="Poussinou":2e5geg7n]
la 1ere année de médecine qu'il a laissé tomber pour le droit,
[/quote:2e5geg7n]

comme moi en plus, content de voir qu'on est plusieurs à pas avoir un parcours exemplaire, j'en avais aussi des complexes

Par **Ishou**, le **14/07/2008** à **22:09**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Et non, et en plus, il a ton âge Image not found or type unknown

Sauf que lui, il complexe parce qu'à 23 ans, il est toujours en 1ere année de quelque chose

Par **woodgecko**, le **15/07/2008** à **12:53**

j'imagine que le plus dur c'est de se retrouver avec des jeunes qui étaient pas nés quant on apprenait déjà à lire et écrire.

on va faire un groupe de soutien, je veux une rubrique exclusivement réservée aux multi 8)

récidivistes du redoublement Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés